

Adhésion

Dans le cadre de l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), l'Association Sportive de Jean-Paul II offre, aux élèves de l'Institution, la possibilité de compléter leurs horaires hebdomadaires d'E.P.S.

Avec la licence U.N.S.S. trois formules sont proposées par l'Institution :

- 1) la pratique d'une activité sportive encadrée par un enseignant d'E.P.S. de l'établissement ;



- 2) la pratique d'une activité sportive, dans les centres U.N.S.S., encadrée par un enseignant d'E.P.S. d'un autre établissement ;



- 3) la pratique d'activités non proposées par les enseignants E.P.S. de l'Institution (voile, équitation, sport de combat, etc.).

Programme

- Pratique d'activités sportives diversifiées pour le plus grand nombre ;
- Organisation et développement de la pratique d'activités sportives dans les établissements scolaires ;
- Développement de la vie associative au sein des établissements ;
- Respect de l'éthique et des valeurs humanistes du sport ;
- Prise de responsabilité à travers la formation de Jeunes Officiels.

Une invitation aux Sports ...

Au sein de chaque établissement scolaire, une A.S. (Association Sportive, loi de 1901), affiliée à l'U.N.S.S., est créée pour la mise en œuvre et l'encadrement de l'activité sportive du sport scolaire.

Lors des rencontres individuelles ou par équipes, l'élève s'inscrit dans l'esprit U.N.S.S. et représente les couleurs de l'Institution.



- Le sport permet d'acquérir confiance, autonomie, maîtrise de soi, esprit de décision et d'entraide.
- Le sport pratiqué en association permet de développer des relations hors du contexte scolaire, fondées sur d'autres exigences.
- La performance physique, le rôle au sein de l'équipe et l'importance du travail collectif permettent aux jeunes d'acquérir des qualités dans des domaines dépassant le simple cadre des aptitudes physiques.

Un programme, une devise :

Choisir la confiance



INSTITUTION JEAN-PAUL II



U.N.S.S.

JEAN-PAUL II

Maternelle • Élémentaire • Collège • Lycée • Post-Bac
Externat • Demi-pension • Internat

39, rue de l'Avalasse
76000 Rouen



www.institutionjeanpaul2.fr

L'U.N.S.S et son fonctionnement

Chaque année l'U.N.S.S. met en œuvre son programme de rencontres inter-établissements, sous des formes variées, au bénéfice des licenciés des établissements scolaires.

Ces rencontres couvrent un grand nombre d'activités mises en place par les différents services U.N.S.S. et sont proposées par l'Association Sportive (A.S.).



Prise de Licence

L'inscription à l'Association Sportive de Jean-Paul II permet la pratique d'une ou de plusieurs activités parmi celles proposées par l'établissement et implique **l'engagement à tous les championnats officiels U.N.S.S.**

L'élève adhère volontairement à l'A.S. et devient licencié de l'U.N.S.S. en payant une cotisation dont le montant est décidé par l'A.S. La licence est individuelle, annuelle, valable sur une année scolaire.

La cotisation annuelle s'élève (pour l'année 2017-2018) à 40 € et comprend :

- la licence UNSS. ;
- l'assurance individuelle MAIF.

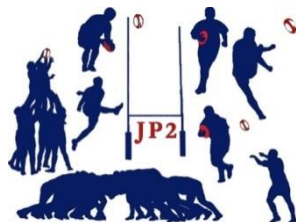
Les lieux de pratique et les horaires des activités sportives proposées par l'Institution Jean-Paul II, le montant de la cotisation annuelle, les conditions d'inscription sont présentés sur le site Internet de l'Établissement et dans un document distribué aux élèves, en début de chaque année scolaire.

Activités encadrées par un enseignant de l'Institution

En cohérence avec le projet pédagogique d'E.P.S. de l'Établissement, le projet de l'Association Sportive de l'Institution Jean-Paul II s'inscrit dans les orientations prises par l'U.N.S.S. pour le développement du sport scolaire. Ainsi, l'A.S. prend en compte les attentes et les besoins de chacun et assure, notamment, le suivi régulier des activités hebdomadaires qui sont le **Rugby**, la **Musculation**, les **sports de Combat** et une nouveauté pour la rentrée 2017 : **l'Équitation**.

	Rugby		Sport de combat ou musculation	Equitation
PUBLIC CONCERNÉ	COLLÈGE 4 ^{ÈME} /3 ^{ÈME} 2 équipes Minimes	LYCÉE 1 équipe Cadets 1 équipe Juniors	LYCEE	De la 6 ^{ème} à la 2 ^{ème}
HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS	MERCREDI 13.15-16.15	LUNDI ET JEUDI 17.15-18.30	MERCREDI 16.00-18.30	JEUDI 17.00-20.00

Rugby Lycée : Les deux équipes Cadets et Juniors garçons se qualifient régulièrement pour le Championnat Académique.



Rugby Collège : L'équipe Minimes garçons s'est classée successivement : 1^{ère} aux Championnats de District et de Département, 2^{ème} au niveau Académique et 1^{ère} au Championnat Inter-Académiques. Accompagnée d'un Jeune Officiel, élève de Première à l'Institution, l'équipe a représenté l'Institution au Championnat de France de Rugby.

Sports représentés aux compétitions U.N.S.S. en 2016/2017

Cross en Collège : 1 équipe Benjamins, 1 équipe Minimes garçons et 2 Minimes filles en individuelles.

Cross District :

14 qualifiés.

Cross Départemental :

Équipe minimes filles qualifiée.

Cross Académique :

Équipe minimes filles : deux élèves placées dans les 10 premières. 7^{ème} place par équipe.



Fête de l'U.N.S.S. :

Tennis de Table : 1 équipe fille.

Raid multisport : 1 équipe garçon a réalisé une excellente prestation, en particulier en Course d'Orientation et Escalade.

Équipage de Voile JP2 : le goût du large...

Hors U.N.S.S., un équipage voile, composé de six Lycéens, est renouvelé tous les ans et participe aux quatre jours des Régates du Championnat Interrégional des Lycées, sur le plan d'eau du Havre.

Encadré par deux professeurs de l'Institution, et entraîné par un moniteur de voile, l'équipage s'engage sur cinq journées d'entraînement et un stage de trois jours pendant les vacances de Pâques.



Les Lycéens navigateurs s'investissent ainsi avec passion, dans une ambiance exceptionnelle.